

**C**et itinéraire de liaison permet de rejoindre le collège au lac de Serres par un itinéraire aménagé. Vous pourrez alors profiter de l'étendue lacustre ou vous connecter aux autres randonnées qui jalonnent notre territoire.

**D** Parking de la gare des bus de **Serres Castet**

0h45 1h00

4,100 km

120 m



**GPS (WGS84-UTM)**  
30T4806397(N)-712538(O)

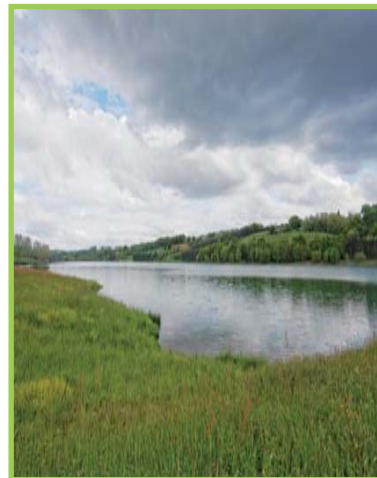
**Balisage**

**A ne pas manquer**

- Le Luy de Béarn
- Panorama sur les Pyrénées depuis l'église Saint Julien
- Eglise Saint Julien
- Lac de Serres Castet

## Reboisement de la colline sud du lac agricole de Serres-Castet

En 1990, lors de la création du lac agricole du Gées, 3,50 ha furent plantés en chênes et pins, afin de reconstituer le patrimoine boisé détruit lors de la construction du lac. Puis, en 2006, de par la volonté de la municipalité, une dizaine de variétés d'arbres différentes, nécessitant un entretien mécanique et manuel annuel, fut plantée sur 4,50 ha. On trouve ainsi entre autres des érables sycomores, des noyers communs, des tilleuls à petites feuilles, des tulpiers de Virginie, des mélèzes du Japon et des platanes. Ce mélange d'essences associé à celles existantes dans les anciens talwegs permet d'assurer un paysage varié et coloré.



**D** De la gare des bus rejoindre le bord du Luy et avant de traverser la rivière partir à droite, en longeant la berge, sur un parcours aménagé. Traverser la rivière par la deuxième passerelle **1 30T4805953(N)-712823(O)**. Après celle-ci, tourner à gauche et longer le Luy de Béarn par son autre rive sur 100m. Laisser le Luy et tourner à droite **2 30T4806034(N)-712808(O)**. Suivre le chemin ombragé derrière le terrain de rugby que l'on contourne. Emprunter la passerelle en bois, et poursuivre par une piste sur 100m. Juste avant la route goudronnée, prendre le sentier aménagé sur la gauche, sur 100 m. Tourner à droite, traverser la route goudronnée et prendre la piste. Avant d'arriver à la route, prendre le sentier aménagé sur la gauche. Après 250 m traverser la route pour reprendre le sentier aménagé de l'autre côté. Continuer 100m, puis rejoindre la route que l'on suit vers le Nord. Au bout de

0h35

0h05

0h40

0h10

0h42

100m, franchir la glissière de sécurité à droite **3 30T4806781(N)-713713(O)** par l'espace aménagé. Franchir une petite passerelle puis monter par un chemin de terre d'abord ombragé puis dans un pré pour arriver sur les hauteurs de Serres-Castet **4 30T4807127(N)-714166(O)** Fin du chemin en terre. Laisser la salle du Belvédère (bâtiment blanc vitré) sur la gauche. Prendre à droite, la route vers l'est. Légère montée jusqu'au croisement avec la route départementale D706. Prendre tout droit direction Morlaàs, Saint Castin pendant 200m. Au premier croisement **5 30T4807157(N)-714478(O)** Tourner à gauche et emprunter la route goudronnée qui descend fortement sur 800m. A la fin de cette descente, tourner à droite avant le pont et prendre la piste en terre. Continuer sur ce chemin 200m et prendre à droite le chemin montant sur 200m. Arrivée au barrage du lac de Serres-Castet.